



République Française

Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève

Extrait du registre des délibérations

**Communauté de communes du Clermontais**

Date de la convocation	05 Février 2018	Séance du : 14 Février 2018
	<u>Votes : 39</u>	L'An Deux Mille dix-huit, le 14 Février à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 30	Pour : 39	
Absents : 6	Contre : 0	
Représentés : 9	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), Mme. Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme. Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme. Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme. Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme. Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain BLANQUER (Lieuranc Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmasclé), M. Rémy BOUTELOUP (Villeneuve)

Absents représentés : Mme. Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Claude REVEL (Canet) représenté par M. Miche SABATIER (Canet), Mme. Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) représentée par Mme. Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault) représenté par Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Francis BARDEAU (Nébian) représenté par Mme. Sylvie MALMON (Nébian), Mme. Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Daniel VIALA (Mérifons), Mme. Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan)

Absents : M. Denis MALLET (Cabrières), M. Marc FAVIER (Canet), Mme. Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Jean COSTES (Salasc)

**Objet : Poursuite des opérations d'investissement liées aux compétences eau et assainissement lancées par les communes du Clermontais et demande de changement d'attributaire pour les subventions correspondantes**

Monsieur LACROIX informe les membres du Conseil communautaire que différentes communes ont lancé des opérations d'investissement dans le domaine de l'eau et de l'assainissement avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Il précise que ces opérations ont fait l'objet de demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Département de l'Hérault.

Par suite du transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de communes du Clermontais au 1<sup>er</sup> janvier 2018 il convient de confirmer la volonté de la collectivité de poursuivre ces opérations dont le détail est joint en annexe et de solliciter auprès de l'Agence de l'Eau et du Département de l'Hérault le changement d'attributaire des subventions correspondantes au profit de la Communauté de communes.

Par ailleurs il convient de confirmer le caractère prioritaire des opérations inscrites à la programmation 2018A dont le détail est joint en annexe.

Monsieur LACROIX propose aux membres du conseil communautaire :

- De confirmer la décision de la Communauté de communes du Clermontois de poursuivre les opérations listées dans le tableau joint en annexe,
- De demander au Département de l'Hérault et à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée le changement d'attributaire au profit de la Communauté de communes du Clermontois pour les subventions attribuées au titre des opérations dont la liste est jointe en annexe et de tout autre opération antérieurement portée par une commune membre de la Communauté de communes du Clermontois,
- De confirmer le caractère prioritaire des opérations inscrites à la programmation 2018A dont le tableau est joint en annexe,

Monsieur le Président soumet ce point au vote

Le conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**DECIDE** de poursuivre les opérations listées dans le tableau joint en annexe,

**DECIDE** solliciter auprès du Département de l'Hérault et à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée le changement d'attributaire au profit de la Communauté de communes du Clermontois pour les subventions attribuées au titre des opérations dont la liste est jointe en annexe et de tout autre opération antérieurement portée par une commune membre de la Communauté de communes du Clermontois,

**CONFIRME** le caractère prioritaire des opérations inscrites à la programmation 2018A dont le tableau est joint en annexe,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontois,

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official seal. The seal contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top and 'HÉRAULT' at the bottom, with a central emblem depicting a seated figure holding a staff and a sunburst above their head.

Jean-Claude LACROIX